



Le Bulletin d'Information Communal

EDITORIAL



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Lorsqu'il fallait réfléchir à l'éditorial de ce bulletin de janvier je ne pensais pas qu'un sujet aussi inattendu que la nouvelle charte éditoriale des DNA allait s'inviter.

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit des directives données par la direction des DNA aux correspondants locaux pour la future rédaction des articles. Elles leur expliquent ce qui, à partir de janvier 2024, sera encore possible de publier et ce qui ne le sera plus.

Ainsi, à titre d'exemples, à partir du 01 janvier 2024 ne seront plus couverts :

- les marchés aux puces, les marches populaires, les randonnées du CV, les cours de tailles d'arbres, les collectes de sang, les fêtes du 14 Juillet, les messtis, les journées du patrimoine, le Téléthon, les fêtes de la musique, les nettoyages de printemps, les journées citoyennes, les marchés de Noël, les cérémonies patriotiques (8-mai, 11-novembre) sauf si remises de médailles, les voyages de groupe et de classes scolaires, les kermesses, les animations dans les maisons de retraite, les décors de Noël.. etc. (la liste n'est pas complète).

Cela laisse perplexe ! Quel mépris pour les correspondants locaux et les lecteurs !

A croire que la Rédaction des DNA ignore totalement les points d'intérêts de leurs lecteurs. A croire qu'elle ignore la richesse associative de nos villages et le besoin de ces associations et leurs bénévoles de faire connaître leurs activités. Ce même besoin existe pour les communes.

La majorité des lecteurs des DNA commence à lire le journal par le dernier cahier ? Pourquoi ?

Certes, nous n'avons pas le droit d'ingérence, mais nous pouvons réagir face à ces inepties qui nous échappent. Nous, ce sont les lecteurs, les associations, les bénévoles et les élus. A chacun de voir comment : protestations, résiliation d'abonnement etc... Nous avons le choix !

En ce qui me concerne je vais, de suite, arrêter de rédiger des articles. J'en ai rédigé plus de **400** en 9 ans, pour la commune et les associations. J'arrête, car cela n'a plus de sens.

Sur ce coup de colère, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2024.

Je garde l'espoir que le proverbe « **il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis** » puisse se vérifier en 2024. Le Crédit Mutuel propriétaire du journal, n'appartient-il pas à ses clients comme le dit sa PUB ?

Alfred INGWEILER
Maire

(*) Si vous souhaitez recevoir régulièrement les comptes rendus et/ou le BIC par courriel, merci de faire la demande directement à : mairie.ernolsheimlessaverne@orange.fr

Directeur de publication : Alfred INGWEILER
Comité de Rédaction : Muriel ARON. Bettv CLAUSS. Sonia FROHN. Michèle PARISOT MULLER. Stéphane POUVIL. Mvriam VIX

TRAVAUX



→ **Rue du Presbytère** : Les travaux de rénovation du réseau « assainissement » et « eau potable » sont pratiquement achevés malgré les conditions météorologiques défavorables. Après les congés de fin d'année l'entreprise ADAM entamera la mise en place des pavés (qui avaient été récupérés) et de l'enrobé.

→ **Extension-Rénovation des vestiaires** : Le chantier a démarré comme prévu le 11 décembre.

→ **Remplacement du chauffage de la maison de la culture** : Le chauffage est opérationnel depuis un mois.

→ **Isolation des combles non-aménageables de la maison de la culture** : Il a été mis à profit d'une forte participation financière pour isoler les combles de la maison de la culture par injection de cellulose. Coût final : **512 euros**

PISTE CYCLABLE

Suite à la création de la piste cyclable, la réglementation de la circulation a changé sur le chemin qui relie ERNOLSHEIM à STEINBOURG et sur celui qui va de la BERGERIE à DOSSENHEIM.

Ils sont désormais interdits aux véhicules motorisés **SAUF RIVERAINS**.

La gendarmerie qui effectue des contrôles de routine, après une campagne dite de prévention, commence maintenant à verbaliser.

Elle ne demande pas forcément un justificatif pour valider le statut de « riverain ». Elle se base plutôt sur le comportement, la tenue du conducteur et d'autres éléments qui lui permettent de croire ou non à la bonne foi de ce dernier.

Toutefois il est possible aux propriétaires concernés de demander à la mairie un titre de propriété de parcelles pour prouver leur riveraineté.

ILLIWAP



ILLIWAP continue à se développer

Le nombre d'abonnés est passé à **193**.

Les informations, alertes etc. diffusées sont très appréciées.

Merci d'encourager vos voisins, famille, personne isolée à s'abonner.

Pour plus de renseignements ou pour vous connecter se référer au mode opératoire du BIC d'avril 2023 ou contacter le secrétariat de mairie. (03 88 70 00 08)

INVITATION AUX VŒUX DU MAIRE : 06 JANVIER 17 hres – SALLE FESTIVE

La cérémonie « vœux du maire » se tiendra **samedi 06 janvier 2023 à 17 hres à la salle festive.**

Programme : Bilan 2023 et projets 2024 - Cérémonie de récompenses « fleurissement » - Accueil des nouveaux habitants.

Un moment de convivialité clôturera la soirée.

L'inscription n'est pas obligatoire mais **vivement conseillée** pour nous faciliter l'intendance.

Merci de votre compréhension

Téléphone : 03 88 70 00 08 Courriel : mairie.ernolsheimlessaverne@orange.fr

CONCERT ABM

Une soirée Musicale avec la batterie-fanfare et les musiciens de l'A.B.M. (Arelser Büre Musik) aura lieu à la salle festive le **SAMEDI 2 MARS 2024**.

Ouverture de la salle à 19 h, plateau à la sortie. Buvette et petites collations vous seront proposées lors des pauses musicales.



Merci de vous noter cette date et de venir nombreux pour cette belle soirée en perspective.

Cette manifestation sera organisée par l'amicale des anciens Sapeurs-Pompiers.

SECRETAIRE DE MAIRIE

Un appel à candidature pour le remplacement de notre secrétaire a été publié sur nos panneaux d'affichage. La vacance d'emploi a aussi été signalée sur le site du centre de gestion.

Parmi la quinzaine de candidatures, le choix a été fait. Les informations précises suivront.

CARNAVAL DES ENFANTS



La commission « fêtes » organisera l'après-midi carnavalesque **le mercredi 14 février 2024**.

Sont invités enfants et parents à défiler à travers le village, jusqu'à la salle festive, où un goûter sera offert par la commune.

Un flyer sera distribué par le biais de l'école et de l'affichage communal. Il apportera toutes les informations utiles pour cette manifestation.

COMMANDE GROUPEE DE FIOUL



La prochaine commande de FIOUL est prévue pour **mi-juin 2024**.

La date limite de commande sera communiquée le moment venu.

Il conviendra alors, dans un premier temps, de faire connaître votre prévision de commande au moyen d'un coupon-réponse disponible sur demande à la mairie.

Dans un second temps, vous serez informés du prix négocié et vous devrez confirmer la quantité souhaitée.

Les modalités de livraison se feront directement par le fournisseur et le règlement auprès de ce dernier le jour de la livraison.

COMMUNIQUE DE LA PAROISSE

- **Dimanche 28/01** : 10h Culte dans la salle du presbytère suivi d'un moment convivial.
- **Dimanche 04/02** : Premier tour des élections du Conseil Presbytéral
- **Dimanche 11/02** : 10h Culte de famille sur le projet missionnaire
- **Dimanche 03/03** : 10h45 Culte à Ernolsheim + Sainte Cène



BIBLIOTHEQUE

- **17 janvier à 10h30** : séance de contes à la bibliothèque
- **21 février à 10h30** : séance de contes à la bibliothèque
- **20 mars à 10h30** : séance de contes à la bibliothèque

APEEJE : 2^{ème} VENTE DE FROMAGES DE L'ANNEE SCOLAIRE



L'APEEJE propose sa 2^{ème} vente de fromages de l'année scolaire.

Les bons de commande sont disponibles en mairie, où en vous adressant à : associationapeeje@gmail.com.

Les commandes seront à retourner pour le 23 février 2024 au plus tard, accompagnées du règlement. La livraison sera faite le vendredi 15 mars 2024.

L'AUTONOMIE ENERGETIQUE DU TERRITOIRE, C'EST AUJOURD'HUI QU'ELLE SE CONSTRUIT !

Centrales Villageoises du Pays de Saverne propose aux citoyens de devenir producteurs d'énergies renouvelables : en devenant actionnaire (**Bon cadeau pour Noël** ; 1 action = 100 euros) pour financer en 2024 les 4 prochaines toitures à Steinbourg, Saessolsheim et Dettwiller.



Elles organisent aussi une commande groupée à tarif plus avantageux de **Kit Photovoltaïques** (jusqu'à 4 panneaux) au mois de février 2024 pour avoir - dès les beaux jours du printemps - de l'électricité produite chez soi et pour sa propre consommation.

Tous leurs projets (prochaines installations, kit PV, animations) sont consultables sur leur site : www.cvps.fr

Si vous avez des questions, contactez-les à l'adresse paysdesaverne@centralesvillageoises.fr

RECENSEMENT DE LA POPULATION

L'INSEE vient de nous faire connaître la population municipale à prendre en compte à partir du 01er janvier 2024 : **607**

Elle est calculée comme suit :

- population municipale calculée au 01^{er} janvier 2021 : 601

- population comptée à part au 01^{er} janvier 2021 : 6

- population totale au 01^{er} janvier 2021 : 607

Rappelons que c'est ce nombre qui sert de base pour le calcul des différentes attributions financières.

A VOS AGENDAS : 1^{er} TRIMESTRE 2024

- 06 janvier à 17 h : vœux du maire
- 26 janvier : AG AASPE
- 28 janvier : repas choucroute – FCE
- 04 février : rencontre district – CVE
- 09 février : AG CVE
- 14 février : carnaval des enfants
- 16 février : AG Producteurs de fruits
- 18 février : repas carpes/frites – ASK
- 23 février : AG APP
- 02 mars : concert ABM
- 08 mars : AG Donneurs de sang
- 16 mars : SOS sentiers - CVE
- 21 mars : don du sang
- 23 mars : AG ASK
- 23 mars : nettoyage de printemps
- 30 mars : chasse aux œufs - ASK

